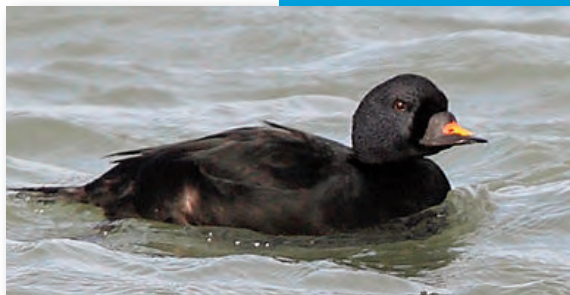


Macreuse noire Common Scoter

Melanitta nigra

ordre : Ansériforme

famille : Anatidés



Statut de l'espèce :

Directive oiseaux : **annexe II/2 - III/2**

Convention de Berne : **annexe III**

Convention de Bonn : **accord AEWA (1999), annexe II**

Protection nationale : **chassable**

Liste rouge nationale : **préoccupation mineure**

Liste rouge régionale : **peu concernée**

Quelques chiffres :

Hivernant en Europe :

610 000

Hivernant en France :

23 197

Hivernant en BSB :

664

Importance :

nationale (2.9%)

Les effectifs de la Macreuse noire augmentent à partir du mois de septembre pour atteindre leur maximum en novembre. Les effectifs chutent brusquement au mois d'avril et très peu d'individus sont observés aux mois de juin, juillet et août. D'importants groupes arrivent au mois d'octobre, novembre et décembre et les gros départs ont lieu aux mois de janvier, février, mars ou avril.

Aucune tendance nette ne peut être définie sur les trente dernières années du comptage Wetlands, en raison de très fortes variations interannuelles. Les comptages réalisés mensuellement par la Réserve naturelle indiquent également une stabilité des effectifs sur cette période.

Une augmentation des effectifs de Macreuses noires est observée à partir de 1990 en Angleterre (Banks et al., 2006) et en Irlande (Colhoun, 2002 ; et Crowe et al., 2008). En baie de Saint-Brieuc il n'y a pas de tendances, d'autant plus que de fortes variations sont observées sur de courtes périodes et que les comptages sont parfois espacés de plusieurs années sur la période 1980-1990. Le suivi des espèces à affinité plus maritime (Macreuse, Grèbe huppé...) à partir de sites terrestres pose également la question de la représentativité des comptages et impose d'interpréter les résultats avec prudence. Un effarouchement est par ailleurs réalisé par les mytiliculteurs pour protéger les bouchots, ce qui pourrait à terme avoir un impact sur la fréquentation du fond de baie par l'espèce.

La Macreuse noire effectue sa migration prénuptiale au mois de mars et d'avril (Lefeuvre, 1999). C'est sur cette période que les plus forts départs sont observés en baie de Saint-Brieuc.

La population de Macreuses noires hivernant en Baltique et dans la région est-atlantique jusqu'en Mauritanie est estimée à 1 600 000 individus. Cette population est considérée comme stable (Pirot et al., 1996).

Des effarouchements des Macreuses noires sont régulièrement organisés par les mytiliculteurs afin de limiter la prédation des moules de bouchots. Les impacts potentiels occasionnés par les Macreuses noires s'additionnent à ceux des Goélands argentés, mais aucune évaluation n'est à ce jour disponible quant à l'impact global et en fonction des espèces.

Le dénombrement d'oiseaux marins depuis la côte reste cependant délicat et une sous-estimation des effectifs est très probable en fonction de l'éloignement des sites de comptage.

Quelques Macreuses brunes sont parfois présentes parmi les radeaux de Macreuses noires.

Tendances

Europe :

70 → 90 → 00

nationale :

70 → 88 ↗ 13

Baie de Saint-Brieuc :

80 → 18

source :

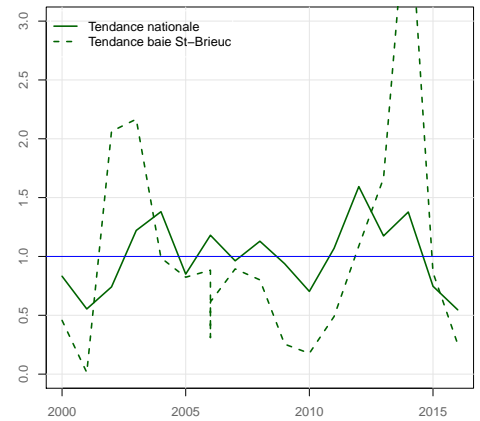
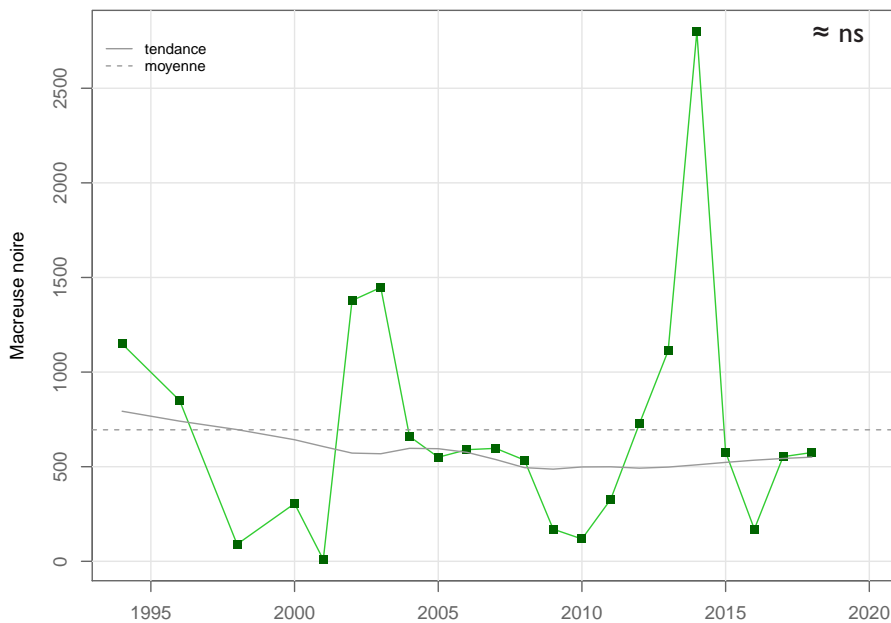
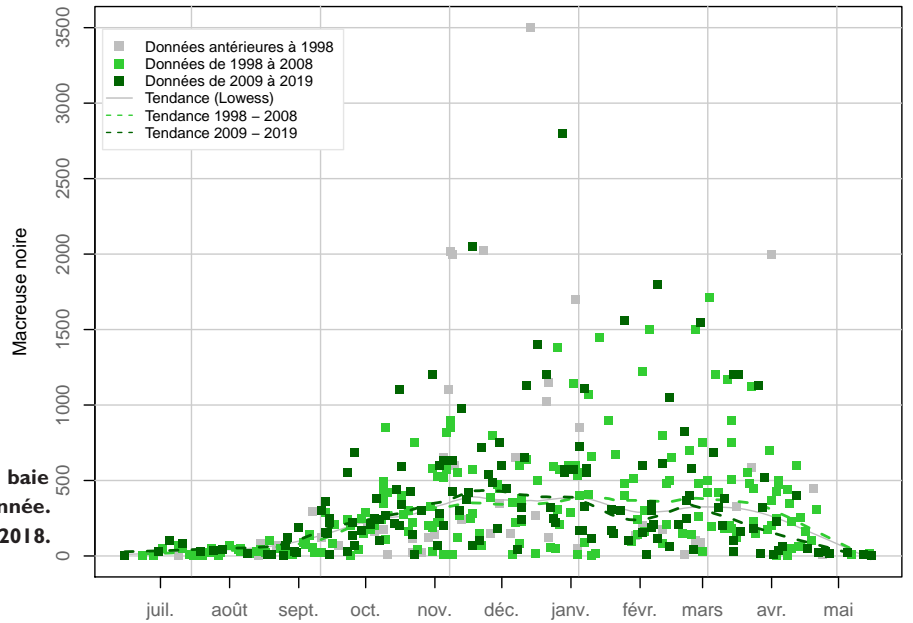
Wetlands International

BirdLife

RNN Baie de Saint-Brieuc

Responsabilité biologique régionale :
très élevée

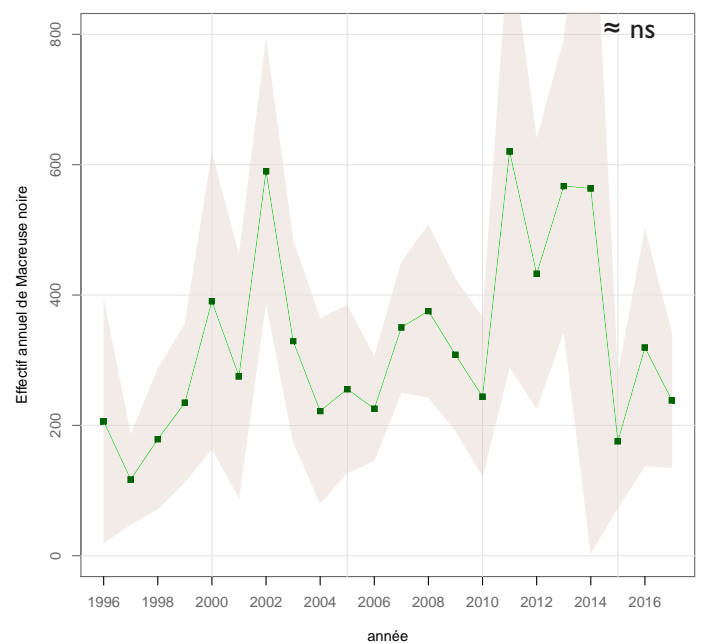
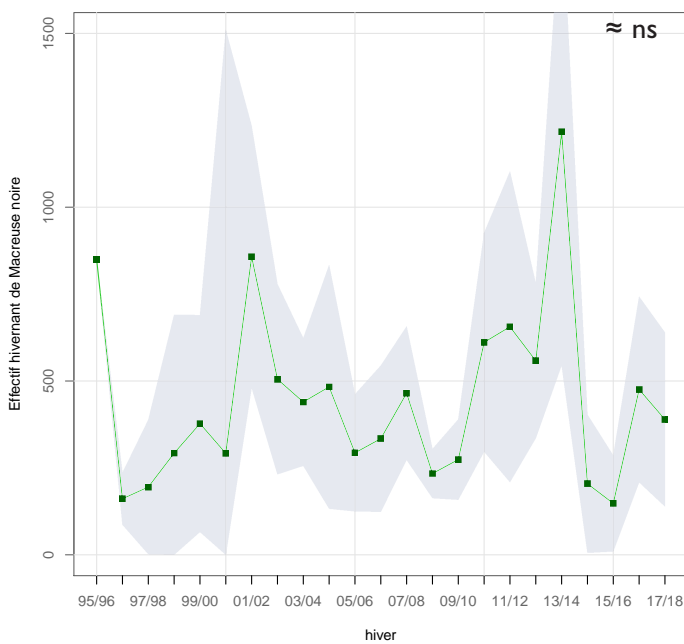
Evolution des effectifs de la Macreuse noire en baie de Saint-Brieuc au cours de l'année. Tendence sur la période 1970-2018.



Indice de variation des effectifs calculé à partir des données Wetlands National et en baie de Saint-Brieuc.

(L'indice 1 est fixé par la moyenne des effectifs sur la période 2000-2016).

Evolution des effectifs de la Macreuse noire en baie de Saint-Brieuc pour la période 1994-2018, à partir des données des comptages Wetlands effectués à la mi-janvier.



Evolution des effectifs moyens de la Macreuse noire en baie de Saint-Brieuc pour la période 1996-2017, établie à partir des données des comptages mensuels.